

Gestionnaire du commerce de détail CFC



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Ecole professionnelle artisanale et commerciale EPAC
Gewerbliche und Kaufmännische Berufsschule GKB

Direction de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle **DEEF**
Volkswirtschafts- und Berufsbildungsdirektion **VWBD**

Index

Conditions	4
Durée de formation	4
Jours de cours	4
Frais	4
Profil de qualification	5
Formation à l'école professionnelle.....	6
Formation en entreprise.....	6
Evaluation par l'école professionnelle	7
Evaluation par l'entreprise.....	7
Cours interentreprises	8
Recommandation aux parties contractantes	8
Mesures pédagogiques	8
SwissSkills	8
Procédure de qualification (PQ)	9
Calcul de notes	10
Certificat	10
Perfectionnement professionnel	10
Prise de notes	11

Conditions

- > Avoir terminé la scolarité obligatoire.
- > Avoir conclu un contrat d'apprentissage avec une entreprise formatrice.
- > Avoir de l'aisance en français avec la volonté de perfectionner l'allemand.
- > La personne en formation (PEF) est tenue de faire tout son possible pour assurer le succès de l'apprentissage.
- > La présence de la PEF aux cours professionnels est obligatoire.

Durée de formation

3 ans

Jours de cours

- > Les cours sont fréquentés 1 jour et demi en première année, 2 jours en deuxième année et 1 jour en troisième année d'apprentissage.

Frais

- > Les frais scolaires sont à la charge de la PEF sauf si mention contraire dans le contrat d'apprentissage. Le montant du matériel scolaire varie chaque année selon les manuels nécessaires à la PEF.
- > La taxe de cours qui couvre les frais généraux de matériel distribué en classe s'élève annuellement à CHF 35.- pour le suivi d'un jour de cours par semaine et à CHF 45.- pour 1,5 ou 2 jours de cours par semaine.
- > Pour les visites, excursions, séjours, etc., une participation financière peut être demandée aux PEF.
- > Il est possible de demander une bourse d'apprentissage. Vous trouvez des informations sous : <https://www.fr.ch/formation-et-ecoles/bourses-detudes-et-prets/bourses-detude-ou-dapprentissage>.

Profil de qualification

Les PEF sont soumises au **profil de qualification**, défini dans l'Ordonnance sur la formation des gestionnaires du commerce de détail CFC. Celui-ci comprend six **domaines de compétences opérationnelles (A-F)**, qui sont enseignés ou pratiqués de manière coordonnée dans les trois lieux de formation, à savoir à l'école professionnelle, dans l'entreprise formatrice et aux cours interentreprises.

Aperçu du **profil de qualification** :

Domaine de compétences opérationnelles	Désignation	1	2	3
Domaine de compétences opérationnelles A	Gestion des relations avec les clients	160	160	80
Domaine de compétences opérationnelles B	Gestion et présentation des produits et prestations	80	120	80
Domaine de compétences opérationnelles C	Acquisition, intégration et développement des connaissances sur les produits et prestations	80	80	0
Domaine de compétences opérationnelles D	Interactions au sein de l'entreprise et dans la branche	120	160	40
Domaine de compétences opérationnelles E	Conception et réalisation d'expériences d'achat			
Domaine de compétences opérationnelles F	Gestion de magasins en ligne			
Culture générale		40	40	80
Sport		40	80	40

Les personnes en formation doivent obligatoirement acquérir les compétences opérationnelles dans les domaines de compétences opérationnelles A à D.

L'acquisition de compétences opérationnelles dans les domaines de compétences opérationnelles e et f est obligatoire et dépend du domaine spécifique comme suit :

- Domaine de compétences opérationnelles e : domaine spécifique « Conception et réalisation d'expériences d'achat »
- Domaine de compétences opérationnelles f : domaine spécifique « Gestion de magasins en ligne ».

Chaque **domaine de compétences opérationnelles (DCO)** est divisé en **compétences opérationnelles (CO)** qui comprennent différents **objectifs évaluateurs**. Ceux-ci peuvent être consultés dans le Plan de formation relatif à l'Ordonnance SEFRI de gestionnaire de commerce de détail CFC.

Formation à l'école professionnelle

Nombre de leçons hebdomadaires par année d'apprentissage

Année de formation	1	2	3
Domaine d'enseignement – DE 1 <i>compétence professionnelle</i>	3	3	2
Domaine d'enseignement – DE 2 <i>compétence économique</i>	3	4	1
Domaine d'enseignement – DE 3 <i>compétence linguistique</i>	2	2	1
Domaine d'enseignement – DE 4 <i>compétence dans la L2</i>	2	2.5	1.5
Domaine d'enseignement – DE 5 <i>projet Swiss Skills</i>	0.5	0.5	0
Domaine d'enseignement – DE 6 <i>projet mon entreprise</i>	0.5	0	0
Domaine d'enseignement – DE 7 <i>projet social media</i>		1	
Domaine d'enseignement – DE 8 <i>préparation DCO A PQ</i>			0.5
Technologie	1	1	
Culture générale	1	1	2
Sport	1	2	1
Cours facultatifs (<i>Allemand Goethe débutant, B1, B2, C1</i>)*	2	2	2
Cours facultatifs (<i>Anglais Cambridge</i>)	2	2	2

* avec la possibilité d'obtenir un diplôme de langue officiel

Formation en entreprise

En cas de problème en entreprise, vous pouvez vous adresser au Service de la formation professionnelle à Fribourg (tél. 026 305 25 00) ou auprès de la Commission d'apprentissage de votre formation : <https://www.fr.ch/deef/sfp/pendant-lapprentissage/commissions-dapprentissage>.

Evaluation par l'école professionnelle

Branches	Semestres concernés	Exemple de calcul pour 1 semestre	Note de position
DCO A <i>DE 1 / DE 2 / DE 3 / DE 4 / DE 5 / DE 6 / DE 7</i>	Notes scolaires chaque sem.	$(5.0 + 4.5)/2$	5
DCO B <i>DE 1 / DE 2</i>	Notes scolaires chaque sem..	$(4.0 + 4.5)/2$	4.5
DCO C <i>DE 1 / DE 2 / DE 3</i>	Notes scolaires chaque sem..	$(4.5 + 5.0)/2$	5
DCO D <i>DE 1 / DE 2 / DE 3 / DE 4</i>	Notes scolaires chaque sem..	$(4.0 + 4.5)/2$	4.5
Culture générale	Notes scolaires chaque sem..	$(4.5 + 5.0)/2$	5
Moyenne		24.0/5	5

- > Pour chaque domaine de compétences opérationnelles (DCO) traité en cours, conformément à l'art. 8 OrFo, une note de bulletin semestriel est attribuée. Il est recommandé d'effectuer au moins deux évaluations de compétences par DCO traité par semestre. La note de bulletin semestriel par DCO est la moyenne, arrondie à une note entière ou à une demi-note, des contrôles de compétence.
- > La moyenne, arrondie à une note entière ou à une demi-note, de la somme des notes de certificat semestriel par DCO donne la note de certificat semestriel pour l'enseignement des connaissances professionnelles.
- > Toutes les DCO sont pondérées de manière identique pour chaque semestre.

Evaluation par l'entreprise

Les prestations en entreprise de la PEF dans les domaines des compétences professionnelles, compétences méthodologiques, sociales et personnelles sont évaluées à la fin de chaque semestre. Se basant sur ces évaluations, l'entreprise formatrice documente les prestations de la PEF sous la forme de contrôles de compétence à la fin des 2^e, 4^e et 5^e semestres. Les contrôles de compétence sont sanctionnés par des notes. Celles-ci sont prises en compte pour le calcul de la note d'expérience.

Cours interentreprises

Les associations professionnelles organisent les 14 jours de cours interentreprises. Ceux-ci sont répartis ainsi : 6 jours en première année, 4 jours en deuxième année, 4 jours en troisième année d'apprentissage. Ils sont obligatoires et les notes sont reprises pour le calcul de la moyenne des examens finaux. Désormais, la connaissance générale de la branche a également été intégrée dans les cours interentreprises.

Aucun cours interentreprises ne doit avoir lieu durant le dernier semestre de la formation professionnelle initiale

Recommandation aux parties contractantes

Il n'y a plus de conditions de promotion pour la formation de gestionnaire du commerce de détail CFC. L'école professionnelle et l'entreprise formatrice analysent régulièrement ensemble les prestations des PEF, et formulent des recommandations en cas de difficultés d'apprentissage. Un changement de voie vers la formation d'assistant-e du commerce de détail AFP sur 2 ans est envisageable.

Mesures pédagogiques

En cas de difficultés scolaires, la PEF peut bénéficier d'un soutien pédagogique. Ce service consiste au développement de techniques d'apprentissage afin de gagner en efficacité et en autonomie. L'EPAC offre un soutien individuel ainsi qu'un cadre de travail calme plusieurs soirs par semaine, accès libre sans rendez-vous.

SwissSkills

La participation au concours SwissSkills est prévue dans la langue régionale. Cela donne à la PEF la possibilité de participer aux épreuves éliminatoires régionales puis nationales, pour aller peut-être jusqu'au WordSkills.



Procédure de qualification (PQ)

Représentation schématique des notes d'expérience CFC

Domaines de compétences opérationnelles (DCO)	Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4	Semestre 5	Semestre 6	Note d'expérience
a Gestion des relations avec les clients	Note semestrielle 0.5	Note semestrielle 0.5	Note semestrielle 0.5	Note semestrielle 0.5	Note semestrielle 0.5	Note semestrielle 0.5	
b Gestion et présentation des produits et prestations	Note semestrielle 0.5	Note semestrielle 0.5	Note semestrielle 0.5	Note semestrielle 0.5	Note semestrielle 0.5	Note semestrielle 0.5	
c Acquisition, intégration et développement des connaissances sur les produits et prestations	Note semestrielle 0.5	Note semestrielle 0.5	Note semestrielle 0.5	Note semestrielle 0.5	-	-	
d Interactions au sein de l'entreprise et dans la branche	Note semestrielle 0.5	Note semestrielle 0.5	Note semestrielle 0.5	Note semestrielle 0.5	Note semestrielle 0.5	Note semestrielle 0.5	
Connaissances professionnelles (Ø DCO)	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5
Culture générale (ECG)	Note semestrielle 0.5	Note semestrielle 0.5	Note semestrielle 0.5	Note semestrielle 0.5	Note semestrielle 0.5	-	0.5

Représentation schématique du calcul de la note finale CFC

Domaines de qualification	Notes d'expérience						Notes d'expérience	Notes d'examen	Certificat de notes
	1 ^{er} semestre	2 ^{ème} semestre	3 ^{ème} semestre	4 ^{ème} semestre	5 ^{ème} semestre	6 ^{ème} semestre			
A. Travail pratique (30% / note éliminatoire)									
1) Gestion des relations avec les clients (DCO A) et acquisition, intégration et développement des connaissances sur les produits et prestations (DCO C): 35%								5.0	
2) Gestion et présentation des produits et prestations (DCO B): 35%								4.5	
3) Conception et réalisation d'expériences d'achat (DCO E) ou gestion de magasins en ligne (DCO F): 30%								4.0	4.5
B. Connaissances professionnelles (30%)									
1) Gestion des relations avec les clients (DCO A): 50%								5.0	
2) Gestion et présentation des produits et prestation (DCO B): 25%								4.0	
3) Interactions au sein de l'entreprise et dans la branche (DCO D): 25%								4.5	4.6
C. Culture générale (10%)									
1) Note d'expérience: 33.3%	5.0	4.0	4.0	4.5	5.5		4.5		
2) Travail d'approfondissement: 33.3%								5.0	
3) Examen final (oralement): 33.3%								4.5	4.7
D. Note d'expérience (30%)									
a. Formation à la pratique professionnelle: 25%		5.5		4.5		5.0	5.0		
b. Enseignement des connaissances professionnelles: 50%	3.5	4.0	4.5	4.5	5.0	5.0	4.5		
c. Cours interentreprises: 25%		5.0		6.0		5.5	5.5		4.9
Note globale									4.7
Travail pratique									4.5
Résultat de l'examen	réussi								

La note globale et la note du domaine de qualification "travail pratique" doivent être supérieure ou égale à 4.

Calcul de notes

- > Les notes d'expérience sont la moyenne des notes correspondantes des bulletins semestriels des trois années de formation et sont arrondies à des notes entières ou à des demi-notes (ordonnance sur la formation professionnelle, art. 34, al. 2)
- > Les notes de position de l'examen pratique, de l'évaluation par l'entreprise formatrice et de l'évaluation des cours interentreprises sont des notes entières ou des demi-notes
- > Les notes de position des examens scolaires sont des notes entières ou des demi-notes
- > Les notes des domaines de qualification sont les valeurs moyennes des positions correspondantes, partiellement pondérées
- > La note globale est la moyenne des notes pondérées des domaines de qualification

Certificat

La réussite des examens permet à la PEF d'obtenir le certificat fédéral de capacité (CFC), elle est autorisée à porter le titre légalement protégé de gestionnaire du commerce de détail CFC.



Perfectionnement professionnel

Après l'apprentissage, de nombreuses offres de formation continue sont proposées. La Formation du Commerce de Détail Suisse (www.bds-fcs.ch) renseigne sur les multiples possibilités de formation. De même, nous recommandons aux PEF motivées et engagées de suivre une maturité professionnelle à la suite de leur formation initiale.

[illegible]

**Ecole professionnelle artisanale et commerciale EPAC
Gewerbliche und Kaufmännische Berufsschule GKB**

Rue de Dardens 80, 1630 Bulle

T +41 26 305 87 00, www.fr.ch/epac

Etat 22.06.2026

6-1-2 GUI_GCD CFC_FR_EPAC



—
Direction de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle **DEEF**
Volkswirtschafts- und Berufsbildungsdirektion **VWBD**

